

EMPLOYÉ(E) DE HALL



Secteur :

➤ **Hôtels, cafés, restaurants**



Insertion professionnelle :



Affinité :

Etre utiles aux autres
Le contact humain



Perspectives d'évolution :



Niveau d'étude conseillé :

CAP/BEP

L'employé de hall est le premier point de contact client. Il facilite le séjour du client et contribue à satisfaire ses demandes. Il effectue des prestations d'accueil, d'accompagnement et de services au sein d'un établissement.

Les activités principales



- ✓ Accueil des clients
- ✓ Services à la clientèle (courses, renseignements, réservation, etc.)
- ✓ Contribution à la sécurité en surveillant les locaux, les biens et les personnes

Le lieu de travail



- ✓ Hôtels de prestige

Les qualités requises



- ✓ Esprit d'équipe
- ✓ Relation client
- ✓ Organisation

✓ Sens de la communication

Les formations possibles

Niveau CAP

✓ CAP en services hôteliers ou métiers de la restauration et de l'hôtellerie

Bonne nouvelle, ce métier est accessible sans expérience !

Les possibilités d'évolution

✓ [Employé\(e\) d'étage](#)

✓ Agent(e) de restauration

Comment accéder à ce métier ?

Se former en alternance



Se faire accompagner pour y accéder

